

Thomas NACRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	12
Objet	EVENEMENTS ETUDIANTS : CLES DE TROYES - OLYMPIADES
Rapporteur	Jean-Luc DRAGON

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 104
- Votants¹ : 123
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOULLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
123	0	123	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

EVENEMENTS ETUDIANTS CLES DE TROYES - OLYMPIADES

1. CLES DE TROYES 2022 – 17ème EDITION

Annexes :

- Budget Prévisionnel
- Règlement du Raid Urbain
- Convention financière de partenariat
- Règlement des Tremplins
 - a. Tremplin Initiatives Etudiantes
 - b. Tremplin Musiques Etudiantes

Exposé :

Le Pôle Enseignement Supérieur - Recherche - Vie Etudiante - Maison du Patrimoine de Troyes Champagne Métropole organise les mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 septembre 2022 en adéquation avec les dates de rentrée des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, la dix-septième édition des « Clés de Troyes ».

Avec le retour en présentiel en 2021, cette manifestation très attendue par l'ensemble des étudiants, vise à favoriser l'intégration des étudiants, sur le territoire de l'Agglomération de Troyes Champagne Métropole.

Reconnue par l'ensemble des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, grâce à la participation active des étudiants, cette opération d'accueil reçoit le soutien de nombreux partenaires publics et privés. Pour l'année 2021, ces principaux partenaires étaient : la Région Grand Est, la Préfecture de l'Aube (Sécurité Routière), le Crédit Mutuel, le CROUS de Reims, la MGEL, les Hôtels B&B, ORANGE, la Maison du Boulanger, CGR Cinéma Troyes, l'ESTAC, Troyes Aube Habitat, la SNCF, Street Events, le YEC Troyes ou encore la Fédération des Etudiants Troyens-Campus3 et sa Radio Campus3. Ceux-ci ont manifesté, préalablement au présent rapport, leur intérêt pour renouveler ce partenariat.

Mardi 13 septembre 2022 : « Raid Urbain »

Le « Raid Urbain » des Clés de Troyes :

Le Raid Urbain sera organisé au cœur du Bouchon de Champagne. Son objectif reste de permettre aux étudiants inscrits de découvrir la ville de Troyes et son agglomération de manière ludique, mais aussi de se familiariser avec les différents acteurs culturels et services du territoire.

Il est donc proposé d'accueillir **1 080 participants** préalablement inscrits sur le site internet : <http://etudieratroyes.fr/> entre le 24 août et 12 septembre 2022 (minuit).

Les étudiants seront accueillis entre 12h00 et 18h00. Le départ général, prévu à 14h00, et l'arrivée se feront dans l'Espace Argence, où seront remis à l'issue de cette compétition, aux meilleures équipes, de nombreux lots.

La remise officielle des clés de la ville se fera par Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole (ou son représentant) au Président ou à la Présidente de la Fédération des Etudiants Troyens-Camus3 (FET-Campus3) en présence de Madame la Préfète (ou son représentant). Elle se poursuivra par la signature de la Charte relative à la Vie Etudiante Responsable en présence des représentants des associations étudiantes du territoire.

En cas de reprise épidémique de COVID19, une solution alternative sera proposée en version dématérialisée.

Les épreuves :

Leur nombre sera limité à 27 (en fonction des partenaires qui accompagneront l'évènement). Elles seront installées dans les lieux suivants :

- Place Jean Jaurès
- Esplanade de la Médiathèque Jacques Chirac
- Parvis de la Gare
- Complexe des 3 Seine
- Place Alexandre Israël
- Place du Marché
- Place Saint Remy
- Esplanade rue de l'Isle (au-dessus de la Maison des Etudiants)
- Place Vernier
- Place de la Libération
- Quai des Comte de Champagne
- Esplanade devant le Théâtre de Champagne
- Place du Préau

Le nombre de participants :

Pour cette 17^{ème} édition, le nombre de participants sera limité à **180 équipes de 6 étudiants** soit un nombre maximal de participants de : **1 080 personnes** dont 9 équipes seront réservés aux étudiants de Sens, Chaumont et Auxerre dans le cadre du Pôle Métropolitain Bourgogne – Sud Champagne – Portes de Paris à raison de 3 équipes par territoire.

Les conditions de sécurité pour la tenue de l'évènement :

Outre le fait de respecter le règlement, chaque étudiant, pour participer au Raid Urbain, devra en toute circonstance - porter un t-shirt logoté aux couleurs de l'édition.

Le déroulement de chacune des épreuves :

Le début du raid débutera à 13h00 et se clôturera à 18h00.
A l'issue de ce raid, un classement par équipe sera établi.

Remise des Clés de Troyes et annonce des gagnants du Raid :

La remise des Clés de Troyes se fera à l'issue du Raid dans l'Espace Argence avant d'annoncer les résultats du « Raid Urbain » en fonction du classement établi en présence des élus, des chefs d'établissements et des partenaires.

Mercredi 14 septembre 2022 : « Journée Culturelle et de Loisirs » :

Il est proposé, en partenariat avec les Musées de la Ville de Troyes, la Médiathèque Jacques Chirac, la Maison du Patrimoine, l'ESTAC et d'autres partenaires, d'offrir une journée culturelle et de loisirs aux étudiants.

L'objectif est de faire découvrir ces lieux de façon originale par le biais d'animations ludiques.

Visites culturelles :

Pour cet après-midi sous le signe des loisirs, la Maison du Patrimoine, la Médiathèque Jacques Chirac et les Musées de la ville de Troyes proposeront un large panel d'activités visant à mettre en lumière toute la diversité culturelle de la ville de Troyes et son agglomération.

Tournoi FIFA 2022 :

Le tournoi FIFA (jeu vidéo de simulation de football) se déroulera dans le Stade de l'Aube et pourra être précédée d'une visite de celui-ci dans le respect des règles sanitaires (selon disponibilités et contraintes techniques). Les étudiants, préalablement inscrits sur le site etudieratroyes.fr, seront accueillis à partir de 13h30.

Chaque participant sera doté d'un t-shirt logoté aux couleurs de l'édition et de l'épreuve par l'organisateur.

D'autres animations (console de jeux-vidéos mises à disposition, baby-foot, etc.) viendront compléter le tournoi avec comme objectif de faire découvrir les infrastructures au plus grand nombre, notamment, les étudiantes.

Escape Game :

Un Escape Game® grandeur nature avec un tarif spécial étudiant, sera proposé par notre partenaire pour faire découvrir la ville et toutes ses spécificités.

Soirée du mercredi 14 septembre 2022 :

En soirée, les étudiants pourront se rendre sur le Complexe des 3 Seine (Bowling, Cinémas) ainsi qu'au Laser Game Evolution et profiter des activités à tarif réduit, spécial Clés de Troyes 2022. (Partenariats en cours de négociation).

Jedi 15 septembre 2022 : « Journée de la FET » :

Afin de mettre en valeur le tissu associatif étudiant, il est proposé deux opérations organisées par la FET-Campus3 : La Course de Baignoires sur des rondins de bois et le village associatif étudiant installé place du Préau à Troyes.

Elle intègre l'organisation des Clés de Troyes et sera l'occasion d'inviter les acteurs de la prévention pour sensibiliser les étudiants sur les problèmes liés à l'absorption d'alcool, de substances psychoactives et les comportements routiers mais aussi de mettre en avant les initiatives proposées dans le cadre du développement durable.

Course des Baignoires :

Il s'agira d'associer l'évènement « **Course de Baignoires** » customisées, organisé par **la Fédération des Etudiants Troyens-Campus3** aux « Clés de Troyes - édition 2022 » : Les étudiants seront invités à faire coulisser leur embarcation sur des rondins de bois.

L'évènement devra également intégrer, dans le dossier de sécurité de la manifestation, la mise en place de toutes les mesures de sécurité ceci aux fins de sécuriser les participants et les spectateurs, notamment : les mesures de barriérages, et autres mesures de conservation des personnes et des biens nécessitées et demandées par les personnes publiques et par les lieux et les évènements.

Village d'animations :

Un village d'animations se tiendra sur la place du Préau pour valoriser le tissu associatif étudiant, avec des animations ludiques proposées ainsi que certains partenaires de l'épreuve.

Un espace « Prévention » sera présent pour sensibiliser les étudiants aux risques liés à l'absorption d'alcool, de drogue, au tabagisme, mais aussi sur les thèmes de la sexualité et de la sécurité routière.

Un espace « Développement durable » mettra également en avant les projets mis en place par les associations étudiantes et certains partenaires.

Tremplins « Musiques » et « Initiatives » Etudiants :

Fort du succès des Tremplins Initiatives et Musiques Etudiants dématérialisés, il est proposé de reconduire cette formule qui a créé une véritable émulation entre les Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche à travers la page Facebook « <https://fr-fr.facebook.com/etudier.a.Troyes/> ». Cette compétition sera également retransmise sur les ondes de RadioCampus3 (RC3).

Chaque groupe de musique devra produire une maquette qui sera ensuite diffusée sur l'antenne de RC3 et également disponible à l'écoute sur les réseaux sociaux de Troyes Champagne Métropole.

De même, chaque association désireuse de participer au Tremplin Initiatives Etudiant, devra produire un petit clip vidéo de présentation également diffusé sur les mêmes canaux de diffusion.

Les étudiants seront invités à voter pour leur groupe favori ou leur association favorite en émettant un « like » sur la publication idoine. Le gagnant ou les gagnants seront celui ou ceux qui auront obtenu le plus de « like ».

Soirée du jeudi 15 septembre 2022 :

Pour clôturer cet évènement et ces trois jours de festivités étudiantes, un concert en plein air sera offert par la Maison du Boulanger.

Ce sera l'occasion de remettre, en présence des partenaires, les chèques aux vainqueurs des Tremplins Musiques et Initiatives Etudiants avant que ceux-ci n'entrent en scène en première partie du concert de l'artiste qui clôturera cette manifestation.

Le budget prévisionnel de l'opération en présentiel, est estimé à 47 420 euros. Le montant des partenariats s'élève à 28 384€. Le plan de financement prévisionnel est joint au présent rapport, les crédits nécessaires à ces événements sont inscrits au budget primitif 2022.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, je vous propose :

- **D'APPROUVER l'organisation de la manifestation telle que présentée ci-dessus,**
- **D'APPROUVER les projets de règlements des Tremplins Musiques et Initiatives Etudiants ainsi que celui du Raid Urbain et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à en appliquer les dispositions,**
- **D'APPROUVER le projet type de convention de partenariat annexé au présent rapport,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir en exécution de la présente délibération.**

2. OLYMPIADES ETUDIANTES 2022

Annexes :

- Budget prévisionnel
- Règlement des Olympiades Etudiantes 2022,
- Convention de partenariat modèle type,
- Convention URCA d'occupation à titre gratuit du Gymnase René Lacoste

Exposé :

Le service Vie Etudiante de Troyes Champagne Métropole, présent au quotidien à la Maison des Etudiants (MDE), souhaite organiser, le jeudi 13 octobre 2022, la cinquième édition des « Olympiades Etudiantes » au Gymnase René Lacoste sur le Campus des Comtes de Champagne à Troyes.

Les objectifs de cette manifestation sont :

- De fédérer les étudiants autour d'animations sportives sur le Campus des Comtes de Champagne,
- D'asseoir la notoriété de la Maison des Etudiants autour d'activités de loisirs de qualité à destination du public étudiantin,
- De tisser des liens inter-écoles entre étudiants et ainsi dynamiser la vie étudiante.

L'évènement se déroulera de 15h00 à 20h00, le jeudi 13 octobre 2022 sous forme de tournois sportifs et ludiques par équipe de cinq étudiants avec trois épreuves à définir avec les partenaires.

Les partenariats sont en cours de définition et de négociation.

Comme pour l'édition 2021, dans le cadre des actions du Pôle Métropolitain Bourgogne-Sud Champagne-Portes de Paris, 9 équipes supplémentaires de 5 personnes chacune venant respectivement de Sens (3 équipes), de Chaumont (3 équipes) et d'Auxerre (3 équipes) seront invitées à participer.

Les crédits budgétaires correspondants à la charge de Troyes Champagne Métropole sont estimés à 1540 € (mille cinq cent quarante euros, hors valorisation) ont été proposés et adoptés lors du vote du budget primitif 2022.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER l'organisation de la manifestation telle que présentée ci-dessus ;**
- **D'APPROUVER le projet de règlement des Olympiades Etudiantes 2022 et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à en appliquer les dispositions ;**
- **D'APPROUVER les projets de conventions de partenariat conclues entre les partenaires de la manifestation et la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de partenariat, selon les modèles annexés.**